



OUTILS →

CONCEVOIR UNE CHARTE GRAPHIQUE

DÉFINITION

Une charte graphique est l'ensemble des caractéristiques visuelles qui donnent son identité à une entreprise.

Elle comprend les éléments graphiques comme le logo mais prend aussi en compte la typographie avec les éléments textuels.

Elle regroupe un ensemble de règles prédéfinies applicables à tous les documents de communication de l'organisation.

OBJECTIFS

L'objectif d'une charte graphique est d'avoir une cohérence et une homogénéité dans la communication de l'entreprise avec les clients internes et externes.

Certaines chartes graphiques sont conçues pour s'adapter et évoluer en fonction des changements de l'entreprise.

Une charte graphique regroupe et traduit graphiquement tout l'univers et toutes les valeurs de l'entreprise (*dynamisme, innovation, service...*).

CONTENU

Elle est principalement graphique (codes couleurs, polices de caractères, formes, photos, vidéos...), mais cela peut être aussi le « ton » (c'est-à-dire la manière d'écrire ses textes...).

➤ Le logo

Le logotype doit refléter l'image de l'entreprise et ses activités. Il doit pouvoir s'adapter et se décliner sur l'ensemble des supports de communication de l'entreprise. On le retrouvera par exemple sur le papier à en-tête, les devis et factures, les affiches, les plaquettes commerciales, les flyers ou le site internet.

➤ La typographie

La charte définit également les polices de caractères et les attributs typographiques à utiliser, en règle générale une police de titre et une police de contenu.

➤ Les couleurs

Le nombre de jeux de couleurs doit rester limité (4 à 5 maximum) pour simplifier la mémorisation de l'identité visuelle et sa différenciation par rapport à la concurrence.

Chaque couleur a une signification particulière dont il faut tenir compte :

- **rouge** : l'énergie, le pouvoir, la passion, l'amour... ;
- **orange** : la joie, l'enthousiasme, l'attraction, le succès... ;
- **jaune** : la stimulation, l'attention... mais parfois aussi le Low Cost via les packagings en magasin ;
- **vert** : le rafraîchissement, le prestige, la nature, le calme, la sérénité... ;
- **bleu** : la confiance, le calme, la sérénité, la sécurité... ;
- **violet** : la spiritualité, la cérémonie, le mystère, la royauté... ;
- **noir** : le mystère, la soumission, le danger, le sexe... ;
- **blanc** : la pureté, l'innocence, la neutralité, l'impartialité...

La charte graphique définit aussi les règles d'insertion de chaque élément (logo, titre, slogan...) ainsi que les marges et le positionnement dans le document. Elle recense également les règles éditoriales (ton et style) que tout rédacteur doit respecter pour rendre ses documents homogènes.

Quelques informations complémentaires :

<https://www.1min30.com/brand-marketing/quest-ce-quune-identite-visuelle-35078>

<http://www.access-com.fr/blog/marketing-communication/charte-graphique.html>